

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriete Immobiliere, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25. Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

MONTREAL ET BANLIEUE	\$2.50
CANADA ET ETATS-UNIS	2.00
UNION POSTALE	Frs 20.00

ABONNEMENT PAR AN.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au profit à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT".

Nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresser toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

ACHETEZ MAINTENANT

Nous engageons fortement les marchands de la campagne qui n'ont pas encore envoyé leurs ordres d'approvisionnements pour la mauvaise saison à ne pas différer davantage la remise de leurs commandes.

La saison de navigation sera bientôt close et il est avantageux pour les localités desservies par bateau d'emprunter la voie d'eau pour leur transport. Des ordres nombreux et importants ont été reçus et sont reçus journallement par les maisons de gros pour expédition par bateaux, et il arrivera infailliblement, comme tous les ans, que la place sur les bateaux sera défaut pour les retardataires.

Il y a cette année, une raison de plus pour les marchands de ne pas différer la remise de leurs ordres d'approvisionnement. C'est la crainte de plus hauts prix et aussi la possibilité de ne plus pouvoir se procurer de marchandises dans un bon nombre de lignes.

Les lecteurs qui suivent attentivement les revues de l'épicerie et de la ferronnerie ont pu se rendre compte de la fermeté des prix, de la tendance à la hausse et de la rareté de beaucoup de marchandises. Tout est cher et, à peu d'exception près, tout tend à renchérir davantage. Un marchand avisé prend, en toute occurrence, les précautions voulues.

Ce n'est pas que nous recommandions à nos lecteurs d'acheter en spéculation. Nous savons, au contraire, qu'il serait impudent au premier chef de vouloir spéculer quand tout est déjà si cher. Il faut pas oublier que la consommation est toujours à diminuer et diminuer quand les prix dépassent une limite. Donc, en conseillant à tous de ne pas tarder à acheter, nous conseillons en même temps de qu'avec une sage prudence et besoins réels.

LES FALSIFICATIONS

Les engrais

De la qualité des engrais employés par le cultivateur dépend en grande partie la fertilité du sol et la récolte qui suit les ensemencements.

Aussi, n'est-ce pas sans raison que le Parlement a passé une loi relative aux engrais afin de protéger la culture contre les falsifications dont ils peuvent être l'objet.

Le bulletin No 124 du Département du Revenu de l'Intérieur que nous venons de recevoir se rapporte à l'analyse de 115 échantillons d'engrais prélevés dans les différents districts d'inspection pendant les mois d'avril, mai et juin de cette année.

Sur ces 115 échantillons analysés, 66 ont été reconnus conformes aux exigences de la loi; 31 n'étaient pas enregistrés et ne pouvaient en aucune façon être identifiés comme représentés dans les échantillons décrits dans le bulletin No 118, les vendeurs sont, en conséquence, passibles des peines, édictées par la section 14 de la loi relative aux engrais; 7 échantillons étaient douteux et 11 adulterés.

On voit que la proportion des échantillons non conformes à la loi ou douteux est considérable, puisqu'elle représente 42.6 pour cent de la totalité des échantillons prélevés.

L'art des falsifications s'exerce sur toutes choses, quand il ne tend pas à détruire la santé des personnes, il anéhile les efforts de ceux qui demandent à la terre de plus grands rendements, au moyen des engrais du commerce.

Le cultivateur, qui paie fort cher ces engrais frelatés qui ne lui donnent pas les résultats attendus, s'en va répétant que les engrais chimiques sont une dépense sans profit et c'est ainsi que beaucoup de fermiers ne croient ni à leur efficacité ni à leur utilité et se gardent de s'en servir.

Les falsificateurs d'engrais sont une cause de retard dans les progrès de la culture; non seulement ils trompent et volent ceux qui emploient leurs produits sans valeur, mais encore ils nuisent au commerce honnête en créant un préjugé contre tous les engrais en général.

La loi peut heureusement atteindre les falsificateurs et nous espérons bien que les analyses d'échantillons d'engrais servent à autre chose qu'à la publication de bulletins.

FAISONS-NOUS CONNAITRE

L'Association des Manufacturiers Canadiens vient de publier son "Index du Commerce Canadien," c'est croyons-nous la troisième édition qui vient de paraître.

Cet Index a pour but de faire connaître au commerce canadien d'une part et aux commerçants étrangers du dehors, les produits manufacturés au Canada et les noms des manufacturiers de ces produits.

A la fin du volume on trouve une table en français et une table en espagnol donnant par ordre alphabétique la liste des articles manufacturés par les Membres de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

Nous croyons que les éditions précédentes de l'Index ont beaucoup contribué à faire connaître au dehors le Canada au point de vue industriel. La dernière édition remplira le même objet.

Beaucoup de commerçants canadiens ne s'imaginent pas tous les produits qui se fabriquent au Canada; ils achètent souvent des articles d'importation qu'ils pourraient facilement acheter au Canada avec avantage s'ils savaient qu'ils y sont fabriqués et par qui ils le sont. Nous les engageons donc à se procurer un "Index du Commerce Canadien."

Dans un même ordre d'idées, c'est à dire afin de faire connaître Montréal et ses ressources, la Chambre de Commerce du District de Montréal se propose de publier un Guide Industriel et Commercial